conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Carsystem KS-2100 schwarz

Version Date de révision: Date de dernière parution: 04.10.2019

Date de la première version publiée: 1.1 CH / FR 04.08.2021

04.10.2019

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Carsystem KS-2100 schwarz

Code du produit 000000000000140146

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du : Revêtements en phase solvant, Mastic, Inhibiteur de corrosion

mélange

Restrictions d'emploi recom- :

mandées

Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

utilisation professionnelle, Utilisation industrielle

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : JASA AG

Müslistrasse 43 8957 Spreitenbach

Schweiz

info@jasa-ag.ch, www.jasa-ag.ch

: +41 (0)44 431 60 70 Téléphone : +41 (0)44 432 63 17 Téléfax

: Produktmanagement, Tél: +41 (0)44 431 60 70, sds@jasa-ag.ch Service responsable

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Téléphone : Toxikologisches Informationszentrum Zurich (STIZ), Tél: 145

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Carsystem KS-2100 schwarz

Version Date de révision: Date de dernière parution: 04.10.2019
1.1 CH / FR 04.08.2021 Date de la première version publiée:

04.10.2019

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

## Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Liquides inflammables, Catégorie 2 H225: Liquide et vapeurs très inflammables.

Irritation cutanée, Catégorie 2 H315: Provoque une irritation cutanée.

Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2 H361d: Susceptible de nuire au fœtus.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3,

Système nerveux central

H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, Catégorie 2

H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger à long terme (chronique) pour le

milieu aquatique, Catégorie 3

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :







Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H361d Susceptible de nuire au fœtus.

 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : Prévention:

P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des

étincelles, des flammes nues et de toute autre source

d'inflammation. Ne pas fumer.

P260 Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Carsystem KS-2100 schwarz

Version Date de révision: Date de dernière parution: 04.10.2019
1.1 CH / FR 04.08.2021 Date de la première version publiée:

04.10.2019

#### Intervention:

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ Se doucher. P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

### Stockage:

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P405 Garder sous clef.

#### Elimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation approuvée, conformément à la réglementation locale/ régionale/ nationale/ internationale.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

toluène

Hydrocarbures, C9, aromatiques

### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

#### **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

#### 3.2 Mélanges

Nature chimique : Mélange

### Composants

Nom Chimique	NoCAS NoCE NoIndex Numéro d'enregis-	Classification	Concentration (% w/w)
	trement		
toluène	108-88-3	Flam. Liq. 2; H225	>= 25 - < 50
	203-625-9	Skin Irrit. 2; H315	
	601-021-00-3	Repr. 2; H361d	

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Carsystem KS-2100 schwarz

Version Date de révision: Date de dernière parution: 04.10.2019
1.1 CH / FR 04.08.2021 Date de la première version publiée:

04.10.2019

	01-2119471310-51	STOT SE 3; H336 (Système nerveux central) STOT RE 2; H373 Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 3; H412	
Hydrocarbures, C9, aromatiques	Non attribuée 918-668-5 01-2119455851-35	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H336 (Système nerveux central) STOT SE 3; H335 (Système respira- toire) Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 2; H411 EUH066	>= 1 - < 3

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

### 4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un

médecin.

S'éloigner de la zone dangereuse.

Oter immédiatement les vêtements et les chaussures conta-

minés.

Ne pas laisser la victime sans surveillance.

Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître seu-

lement plusieurs heures plus tard.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin trai-

tant.

Protection pour les secou-

ristes

Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à utili-

ser les vêtements de protection recommandés

En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.

Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'ar-

rêt respiratoire.

Appeler immédiatement un médecin.

En cas de contact avec la

peau

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du

savon.

Appeler un médecin en cas d'apparition d'une irritation qui

persiste.

En cas de contact avec les

yeux

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous

les paupières. Pendant au moins 15 minutes.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Carsystem KS-2100 schwarz

Version Date de révision: Date de dernière parution: 04.10.2019
1.1 CH / FR 04.08.2021 Date de la première version publiée:

04.10.2019

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rincage.

Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.

Consulter un médecin.

En cas d'ingestion : Ne PAS faire vomir.

Appeler immédiatement un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Risques : Provoque une irritation cutanée.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Susceptible de nuire au fœtus.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

#### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appro-

priés

Dioxyde de carbone (CO2)

Poudre sèche

Sable

Movens d'extinction inappro: :

priés

Eau

Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant :

la lutte contre l'incendie

En cas d'incendie/températures élevées, formation possible

de vapeurs dangereuses/toxiques.

Produits de combustion dan: :

gereux

Les produits de décomposition dangereux sont dus à une

combustion incomplète

Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrocarbures

imbrûlés (fumée).

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Méthodes spécifiques d'ex-

tinction

: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement proche.

Information supplémentaire

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvéri-

sée.

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

rejeter dans les canalisations.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Carsystem KS-2100 schwarz

Version Date de révision: Date de dernière parution: 04.10.2019
1.1 CH / FR 04.08.2021 Date de la première version publiée:

04.10.2019

être éliminés conformément à la réglementation locale en

vigueur.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Porter un équipement de protection individuel.

Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits

clos.

Enlever toute source d'ignition.

Ne pas fumer.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec

un filtre homologué.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la dispersion (p.ex. par bac de rétention ou barrières à

huile).

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les

égouts.

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne

peuvent pas être contenues.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglo-

mérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimi-

nation.

Ne pas rincer à l'eau.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8., Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13.

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

: Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante

dans les ateliers.

Porter un équipement de protection individuel.

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Indications pour la protection : contre l'incendie et l'explo-

sion

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Ne pas fumer. Prendre des mesures

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Carsystem KS-2100 schwarz

Version Date de révision: Date de dernière parution: 04.10.2019 1.1 Date de la première version publiée: CH / FR 04.08.2021

04.10.2019

pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver dans le conteneur d'origine. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Protéger

de l'humidité. Éviter une exposition directe au soleil.

Précautions pour le stockage : Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

en commun

## 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

### Limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposi- tion)	Paramètres de contrôle	Base
toluène	108-88-3	VME	50 ppm 190 mg/m3	CH SUVA
	Information supplémentaire: Otoxicité et bruit, Possibilité d'intoxication par résorption transcutanée. Certaines substances pénètrent dans l'organisme non seulement par les voies respiratoires, mais également au travers de la peau. Il en résulte un accroissement notable de la charge toxique interne de l'individu exposé., Substances potentiellement reprotoxiques pour l'homme avec d'indices du développement de la descendance., Substances potentiellement reprotoxiques pour l'homme avec d'indices d'une atteinte de la fonction sexuelle et de la fertilité., National Institute for Occupational Safety and Health, Deutsche Forschungsgemeinschaft, Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, Health and Safety Executive (Occupational Medicine and Hygiene Laboratory), Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du foetus.			
		VLE	200 ppm 760 mg/m3	CH SUVA
	Information supplémentaire: Otoxicité et bruit, Possibilité d'intoxication par résorption transcutanée. Certaines substances pénètrent dans l'organisme non seulement par les voies respiratoires, mais également au travers de la peau. Il en résulte un accroissement notable de la charge toxique interne de l'individu exposé., Substances potentiellement reprotoxiques pour l'homme avec d'indices du développement de la descendance., Substances potentiellement reprotoxiques pour l'homme avec d'indices d'une atteinte de la fonc-			

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Carsystem KS-2100 schwarz

Version		Date de révision:	Date de dernière parution: 04.10.2019
1.1	CH / FR	04.08.2021	Date de la première version publiée:
			04.10.2019

tion sexuelle et de la fertilité., National Institute for Occupational Safety and Health, Deutsche Forschungsgemeinschaft, Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, Health and Safety Executive (Occupational Medicine and Hygiene Laboratory), Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du foetus. TWA 50 ppm 2006/15/EC 192 mg/m3 Information supplémentaire: Indicatif, Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau STEL 100 ppm 2006/15/EC 384 mg/m3 Information supplémentaire: Indicatif, Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau

### Valeurs limites biologiques d'exposition au poste de travail

Nom de la substance	NoCAS	Paramètres de contrôle	Heure d'échantil- lonnage	Base
toluène	108-88-3	acide hippurique: 2 g/g créatinine (Urine)	fin de l'exposition, de la période de travail, exposition de longue durée: après plusieurs périodes de travail	CH BAT
		o-crésol: 0,5 mg/l (Urine)	fin de l'exposition, de la période de travail, exposition de longue durée: après plusieurs périodes de travail	CH BAT
		toluène: 6.48 µmol/l (Sang)	fin de l'exposition, de la période de travail	CH BAT
		acide hippurique: 1.26 mmol/mmol créatinine (Urine)	fin de l'exposition, de la période de travail, exposition de longue durée: après plusieurs périodes de travail	CH BAT
		o-crésol: 4.62 µmol/l (Urine)	fin de l'exposition, de la période de travail, exposition de longue durée: après plusieurs périodes de travail	CH BAT
		toluène: 600 μg/l (Sang)	fin de l'exposition, de la période de travail	CH BAT

### 8.2 Contrôles de l'exposition

## Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Carsystem KS-2100 schwarz

Version Date de révision: Date de dernière parution: 04.10.2019
1.1 CH / FR 04.08.2021 Date de la première version publiée:

04.10.2019

I'EN166

Protection des mains

Matériel : Caoutchouc fluoré

Délai de rupture : > 480 min
Épaisseur du gant : >= 0,12 MM
Directive : DIN EN 374
Indice de protection : Classe 6

Remarques : Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre

signe de dégradation ou de perméabilité chimique. Les données concernant le temps de pénétration/la résistance de la matière sont des valeurs standards! Le temps de pénétration exact / la résistance exacte de la matière seront obtenues du fournisseur de gants de sécurité. Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement de sa matière mais aussi d'autres propriétés et diffère d'un fournisseur à l'autre. Pro-

tection préventive de la peau

Protection de la peau et du

corps

Porter des vêtements de protection appropriés, par ex. en

coton ou en fibres synthétiques résistant à la chaleur.

Vêtements de protection à manches longues

Protection respiratoire : Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter

les valeurs limites d'exposition professionnelle.

Utiliser la protection respiratoire indiquée si la valeur limite d'exposition professionnelle est dépassée et/ou en cas de

libération du produit (poussière).

Filtre de type : Type protégeant des vapeurs organiques (A)

Mesures de protection : S'assurer que des systèmes de rinçage des yeux et des

douches de sécurité soient situés à proximité du poste de

tŗavaıl.

Éviter le contact avec la peau et les yeux. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Sol : Éviter la pénétration dans le sous-sol.

### **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique : visqueux

Couleur : noir

Odeur : caractéristique

Point de fusion/point de con-

gélation

: non déterminé

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Carsystem KS-2100 schwarz

Version Date de révision: Date de dernière parution: 04.10.2019
1.1 CH / FR 04.08.2021 Date de la première version publiée:

04.10.2019

Point initial d'ébullition et in-

tervalle d'ébullition

: 111 °C

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité

supérieure

: 7,1 % (v)

Limite d'explosivité, inférieure : / Limite d'inflammabilité infé-

rieure

1,2 % (v)

Point d'éclair : 4 °C

Température d'inflammation : > 450 °C

Température de décomposition

Température de décompo- :

sition

Donnée non disponible

pH : non déterminé substance / du mélange est non-soluble (dans

l'eau)

Viscosité

Viscosité, dynamique : 4.250 mPa.s (20 °C)

Viscosité, cinématique : non déterminé

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : non miscible

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

Donnée non disponible

Pression de vapeur : 35 hPa (20 °C)

120 hPa (50 °C)

Densité : 1,23 gcm3 (20 °C)

9.2 Autres informations

Explosifs : Non explosif

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air

inflammable/explosif.

Auto-inflammation : n'est pas auto-inflammable

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Carsystem KS-2100 schwarz

Version Date de révision: Date de dernière parution: 04.10.2019
1.1 CH / FR 04.08.2021 Date de la première version publiée:

04.10.2019

### **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

#### 10.1 Réactivité

Pas de décomposition en utilisation conforme.

#### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions

normales d'utilisation.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie/températures élevées, formation possible de vapeurs dangereuses/toxiques. Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrocarbures imbrûlés (fumée).

### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

# 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

### Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

### Composants:

### toluène:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : DL50 (Rat): 28,1 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL50 (Lapin): 12.124 mg/kg

### Hydrocarbures, C9, aromatiques:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat, femelle): env. 3.492 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 6,193 mg/l

Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: vapeur

Méthode: OCDE ligne directrice 403

Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxi-

cité aiguë par inhalation

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Carsystem KS-2100 schwarz

Version Date de dernière parution: 04.10.2019 Date de révision: 1.1 CH/FR 04.08.2021 Date de la première version publiée:

04.10.2019

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL50 dermal (Lapin): > 3.160 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 402

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

### Composants:

toluène:

Résultat Irritation de la peau

### Hydrocarbures, C9, aromatiques:

Résultat L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou ger-

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

### Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Composants:**

#### Hydrocarbures, C9, aromatiques:

germinales- Evaluation

Mutagénicité sur les cellules : Classifié sur la base du contenu en benzène < 0.1% (Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note P)

### Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Composants:**

### Hydrocarbures, C9, aromatiques:

Cancérogénicité - Evaluation : Classifié sur la base du contenu en benzène < 0.1% (Règle-

ment (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note P)

### Toxicité pour la reproduction

Susceptible de nuire au fœtus.

#### **Composants:**

#### toluène:

Toxicité pour la reproduction : Susceptible de nuire au fœtus.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Carsystem KS-2100 schwarz

Version Date de révision: Date de dernière parution: 04.10.2019
1.1 CH / FR 04.08.2021 Date de la première version publiée:

04.10.2019

- Evaluation

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### **Composants:**

toluène:

Evaluation : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

### Hydrocarbures, C9, aromatiques:

Evaluation : Peut irriter les voies respiratoires., Peut provoquer somno-

lence ou vertiges.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

#### **Composants:**

toluène:

Voies d'exposition : Inhalation

Organes cibles : Système nerveux central

Evaluation : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite

d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

#### Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

## **Composants:**

### toluène:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

#### Hydrocarbures, C9, aromatiques:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

### 11.2 Informations sur les autres dangers

## Propriétés perturbant le système endocrinien

### **Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants

considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Carsystem KS-2100 schwarz

Version Date de révision: Date de dernière parution: 04.10.2019 1.1 CH/FR 04.08.2021 Date de la première version publiée:

04.10.2019

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1 Toxicité

#### **Composants:**

toluène:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 24 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 11,5 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 12

Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les microorga-

nismes

NOEC (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)):

29 ma/l

Durée d'exposition: 16 h

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

NOEC: 1,39 mg/l

Durée d'exposition: 40 jr

Espèce: Poisson

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aqua-

tiques (Toxicité chronique)

NOEC: 0,74 mg/l Durée d'exposition: 7 jr

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )

#### Hydrocarbures, C9, aromatiques:

Toxicité pour les poissons LL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 9,2 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 3,2 mg/l

Point final: Immobilisation Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

NOELR (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 1

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

NOELR: 1,228 mg/l Durée d'exposition: 28 jr

Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aqua-

NOELR: 2,144 mg/l Durée d'exposition: 21 jr

tiques (Toxicité chronique) Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Carsystem KS-2100 schwarz

Version Date de révision: Date de dernière parution: 04.10.2019
1.1 CH / FR 04.08.2021 Date de la première version publiée:

04.10.2019

### 12.2 Persistance et dégradabilité

## **Composants:**

toluène:

Biodégradabilité : Résultat: dégradable rapidement

Biodégradation: 86 % Durée d'exposition: 20 jr

Remarques: Facilement biodégradable.

Demande Biochimique en

Oxygène (DBO)

860 mg/g

Le temps d'incubation: 5 jr

## Hydrocarbures, C9, aromatiques:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Biodégradation: 78 % Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: OCDE ligne directrice 301F

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

### **Composants:**

toluène:

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 90

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

log Pow: 2,73 (20 °C)

pH: 7

### 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

### **Produit:**

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient

considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des

niveaux de 0,1% ou plus..

### 12.6 Autres effets néfastes

### **Produit:**

Potentiel de perturbation

endocrinienne

: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Carsystem KS-2100 schwarz

Version Date de révision: Date de dernière parution: 04.10.2019
1.1 CH / FR 04.08.2021 Date de la première version publiée:

04.10.2019

Information écologique sup-

plémentaire

: Donnée non disponible

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : ne pas éliminer avec les ordures ménagères.

Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux

ou spéciaux.

Eliminer le produit conformément à la réglementation locale

en vigueur.

Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Emballages contaminés : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site

agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage

ou d'élimination.

Les emballages qui ne sont pas convenablement vidés doi-

vent être éliminés comme ayant été utilisés.

Eliminer le produit conformément à la réglementation locale

en vigueur.

Code des déchets : Les codes de déchet suivants ne sont que des suggestions:

08 01 11, déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

## 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN : UN 1139
ADR : UN 1139
RID : UN 1139
IMDG : UN 1139
IATA : UN 1139

## 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

**ADN** : SOLUTION D'ENROBAGE

(toluène, Hydrocarbures, C9, aromatiques)

ADR : SOLUTION D'ENROBAGE

(toluène, Hydrocarbures, C9, aromatiques)

RID : SOLUTION D'ENROBAGE

(toluène, Hydrocarbures, C9, aromatiques)

IMDG : COATING SOLUTION

(toluene, Hydrocarbons, C9, Aromatics)

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Carsystem KS-2100 schwarz

Version Date de révision: Date de dernière parution: 04.10.2019
1.1 CH / FR 04.08.2021 Date de la première version publiée:

04.10.2019

IATA : Coating solution

(toluene, Hydrocarbons, C9, Aromatics)

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADN : 3
ADR : 3
RID : 3
IMDG : 3
IATA : 3

#### 14.4 Groupe d'emballage

**ADN** 

Groupe d'emballage : II
Code de classification : F1
Numéro d'identification du : 33

danger

Étiquettes : 3

Remarques : Prescription particulière 640D

ADR

Groupe d'emballage : II Code de classification : F1 Numéro d'identification du : 33

danger

Étiquettes : 3
Code de restriction en tun- : (D/E)

nels

Remarques : Prescription particulière 640D

**RID** 

Groupe d'emballage : II Code de classification : F1 Numéro d'identification du : 33

danger

Étiquettes : 3

Remarques : Prescription particulière 640D

**IMDG** 

Groupe d'emballage : II Étiquettes : 3 EmS Code : F-E, <u>S-E</u>

IATA (Cargo)

Instructions de conditionne : 364

ment (avion cargo)

Instruction d' emballage (LQ) : Y341 Groupe d'emballage : II

Étiquettes : Class 3 - Flammable liquids

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Carsystem KS-2100 schwarz

Version Date de révision: Date de dernière parution: 04.10.2019
1.1 CH / FR 04.08.2021 Date de la première version publiée:

04.10.2019

IATA (Passager)

Instructions de conditionne- : 353

ment (avion de ligne)

Instruction d' emballage (LQ) : Y341 Groupe d'emballage : II

Étiquettes : Class 3 - Flammable liquids

14.5 Dangers pour l'environnement

**ADN** 

Dangereux pour l'environne- : nor

ment

**ADR** 

Dangereux pour l'environne- : non

ment

rid

Dangereux pour l'environne- : non

ment

**IMDG** 

Polluant marin : non

## 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

#### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) : Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:

Numéro sur la liste 3

toluène (Numéro sur la liste 48)

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation

: Non applicable

(Annexe XIV)

Règlement (CE) Nº 1005/2009 relatif à des substances

qui appauvrissent la couche d'ozone

Non applicable

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Carsystem KS-2100 schwarz

Version Date de révision: Date de dernière parution: 04.10.2019
1.1 CH / FR 04.08.2021 Date de la première version publiée:

04.10.2019

Non applicable

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants :

organiques persistants (refonte)

Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs

Le seuil quantitatif selon l'ordonnance sur la protection : 20.000 kg

contre les accidents majeurs (OPAM 814.012)

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Un rapport de sécurité chimique conforme au règlement (CE) REACH 1907/2006 n'a pas été établi pour ce produit.

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

### Texte complet pour phrase H

H225 : Liquide et vapeurs très inflammables. H226 : Liquide et vapeurs inflammables.

H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les

voies respiratoires.

H315
H335
H336
Provoque une irritation cutanée.
Peut irriter les voies respiratoires.
Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H361d : Susceptible de nuire au fœtus.

H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite

d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets

néfastes à long terme.

H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou ger-

çures de la peau.

### Texte complet pour autres abréviations

Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique

Asp. Tox. : Danger par aspiration
Flam. Liq. : Liquides inflammables
Repr. : Toxicité pour la reproduction

Skin Irrit. : Irritation cutanée

STOT RE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition

répétée

STOT SE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition

unique

2006/15/EC : Valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle

CH BAT : Switzerland. Liste des VBT

CH SUVA : Suisse. Valeurs limites d'exposition aux postes de travail

2006/15/EC / TWA : Valeurs limites - huit heures 2006/15/EC / STEL : Limite d'exposition à court terme CH SUVA / VME : valeur moyenne d'exposition

CH SUVA / VLE : valeur limite d'exposition caculée sur une courte durée

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des mar-

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Carsystem KS-2100 schwarz

Version Date de révision: Date de dernière parution: 04.10.2019
1.1 CH / FR 04.08.2021 Date de la première version publiée:

04.10.2019

chandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA -Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC -Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac: IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale: ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO -Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

### Classification du mélange:

#### Procédure de classification:

Flam. Liq. 2	H225	Sur la base de données ou de l'éva- luation des produits
Skin Irrit. 2	H315	Méthode de calcul
Repr. 2	H361d	Méthode de calcul
STOT SE 3	H336	Méthode de calcul
STOT RE 2	H373	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 3	H412	Méthode de calcul

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Carsystem KS-2100 schwarz

Version Date de révision: Date de dernière parution: 04.10.2019
1.1 CH / FR 04.08.2021 Date de la première version publiée:

04.10.2019

des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CH / FR